

Témoignage pour vivre dans la dignité.

Je m'appelle Michel Allaire, j'ai 40 ans et suis atteint d'une schizophrénie-bipolaire (terme médical: schizo-affectif). Mes 17 premières années de vie je les ai passées dans la joie d'une vie bien remplie, où j'excellais dans ce que j'entreprenais (entre autre j'ai fini premier de ma promotion au secondaire). Puis la maladie s'est installée, et j'ai vécu un temps d'épreuve où j'ai dû vivre avec cet handicap sans réellement réussir à m'en sortir. Note: ma maladie mentale se résume en un délire où je réinterprète tout le monde extérieur dans lequel je vis et me construis un monde tout différent à l'intérieur de moi-même. À mes 29 ans j'ai enfin eu la médication appropriée qui me redonne toute ma tête. Donc depuis onze ans je vis dans le même monde que vous ! Cependant, pour garder l'effet bénéfique de cette nouvelle médication, mon corps me demande que je dorme énormément (environ 12 heures par nuit, plus une à deux heures le matin, ainsi qu'une à deux heures l'après-midi). En plus lorsque je suis éveillé, je suis limité dans l'énergie que je peux dépenser. Je ne peux donc pas travailler. Vous allez dire que ma vie ne vaut donc pas la peine d'être vécue...

Hé bien oui, elle vaut la peine d'être vécue grâce à Dieu !!! Car depuis toute éternité, Dieu avait prévu son plan de la Rédemption. Ainsi depuis le péché originel d'Adam et Ève, l'homme est sous l'influence du péché (se détourner de Dieu) et donc de la souffrance qu'il entraîne. Dieu (Jésus) n'est pas venu abolir la souffrance, mais lui donner une signification, un sens : en mourant sur la croix Jésus a pris sur Lui toutes nos souffrances et en ressuscitant le troisième jour leur a données une valeur rédemptrice. Nous permettant ainsi de Lui offrir nos souffrances afin qu'Il les transforme en pluie de grâces et que malgré elles ou plutôt grâce à elles nous arrivions au-delà de la mort en vie éternelle, jusqu'au jour de la résurrection des corps à la fin des temps, pour l'éternité!!! C'est donc par ma vie de prières, qui me soutient (aidé des sacrements du pardon et de l'eucharistie), que j'offre mes handicaps pour que Jésus le Christ notre Seigneur les transforme en pluie de grâces pour ma famille, mon entourage et l'Église ainsi que ses ennemis. Ma vie a donc un sens, grâce à Jésus, et une espérance de vie éternelle après ma mort.

Ainsi depuis 11 ans je vis dans la plénitude de mes facultés en Dieu. Je vis célibataire, seul dans un appartement (à St-Pascal, une ville du bas du fleuve), avec la visite d'une intervenante du Soin Intensif dans le Milieu (SIM) une fois par semaine. Bref, avec toutes mes facultés, je peux gérer ma vie, avec un bon réseau social et familial (j'ai plusieurs frères et sœurs ainsi que neveux et nièces). Dans ma famille nous nous entraisons. Grâce à l'aide du gouvernement (je suis sur la sécurité du revenu (aide sociale)) je peux recevoir ma médication et en budgétant correctement arriver à vivre une vie normale (avec mon handicap de devoir dormir). J'en rends grâces à Dieu !

Voici donc la preuve que la vie vaut toujours la peine d'être vécue, même lorsqu'au seul plan humain elle est réduite à pas grand chose. C'est pourquoi je suis contre le suicide assisté ou l'euthanasie (les deux sont identiques, seule l'appellation diffère). Lorsqu'une personne va mal, souffre ou perd goût à la vie, au lieu de songer à l'éliminer, il faudrait plutôt l'aider à passer à travers son épreuve (l'épauler plutôt que de la couler), lui redonner un sens à sa vie (notamment en lui montrant l'infinie miséricorde et l'infinie bonté de Dieu envers cette personne, et comme elle est destinée à vivre sa vie en préparation à sa *mort naturelle* en vue de sa vie éternelle).

Note : la vie est un don de Dieu, Lui seul a le droit de la reprendre et ce au moment que Lui seul décide.

Pour ceux que mon témoignage n'a pas touchés, j'en appelle à votre sens moral et à votre intelligence. Tuer une personne, que ce soit parce qu'elle est « inutile » (comme moi), ou qu'elle souffre trop, ou qu'elle le désire, ou pour n'importe quelle autre raison, demeure un meurtre. Donc légaliser l'euthanasie et/ou le suicide assisté revient à légaliser le meurtre. Et pour que ça vous touche un peu plus pensez qu'à la longue, n'importe qui pourra vous tuer et ce n'importe quand, car qui pourra prouver devant le juge (ou le jury) que ce n'est pas vous qui lui avez demandé de vous tuer dans un moment de déprime ou autre, car vous ne serez plus là pour le contredire, étant alors mort. Bref c'est un pensez-y bien !!!

A handwritten signature in black ink, written in a cursive style, which reads "Michel Allaire". The signature is positioned above the printed name.

Michel Allaire